

ARRÊTÉ DU MAIRE**Arrêté municipal
portant dénomination et numérotation de voiries**

Le Maire de Machecoul-Saint-Même,

VU le Code des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2213-1,

Considérant que le numérotage des habitations en agglomération constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 23 novembre 2015 décidant de donner suite à la création de la commune nouvelle de Machecoul St Même à compter du 1^{er} janvier 2016,

VU la délibération n°50_13032025_359 portant sur :

- La dénomination de « route des Versaines » – lieux-dits La Pierrière La Reinerie, Les Basses Poteries, La Poterie, Le Gargoulet
- L'adoption du système de numérotation métrique pour chaque point d'adressage avec côté pair et côté impair

VU l'arrêté n°85_24102025_614 en date du 28/10/2025 portant sur la numérotation de la voie « route des Versaines »

VU l'arrêté de numérotation n°136_09042026_614 en date du 08/12/2025 portant sur la numérotation de la voie « route des Versaines »

ARRÊTE :

Article 1^{er}:

Sur la voie créée et modifiée par la délibération du 13 mars 2025 est ajouté le numéro 520 route des Versaines – lieu-dit LE GARGOULET pour les parcelles AN 32 et AN 11.

REF dossier	DATE DELIBERATION	REFERENCE CADASTRALE	NUMERO ACTUEL	ADRESSE ACTUELLE	NUMERO FUTUR	ADRESSE FUTURE	COMPLEMENT D'ADRESSE FUTUR	CODE POSTAL	VILLE
AN_route des Versaines	13/03/2025	AN 32 - AN 11	3	Le Gargoulet	520	route des Versaines	LE GARGOULET	44270	MACHECOUL-SAINT-MEME

Article 2 :

La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Machecoul-Saint-Même, le 21 avril 2026

Le Maire
Jean-Luc GUIHAL

AR-Préfecture de Nantes

044-200056455-20260422-3-AR

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 22-04-2026

Publication le : 22-04-2026



Jean-Luc GUIHAL,
Le Maire